Ville de Romont

Conseil général

POSTULAT

FORMULAIRE DE DÉPÔT (p. 1/2)

Art. 93 al.[1] RCG: *"Chaque membre peut aussi présenter, par écrit, des postulats sur des objets relevant de la compétence du conseil communal".*

Art. 93 al. [2] RCG: *"Les postulats ont pour but de demander au conseil communal d'étudier un problème déterminé et de présenter un rapport au conseil général".*

Auteur(s): Bardet Luc

Objet: Mise en zone 30 du plateau d'Arruffens

Texte:

cf documents annexés

Signature(s):

Développements?

Ci-dessus: ☐ Voir l'annexe: ☑

Cosignataire(s)?

Aucun: ☐ Voir la liste: ☑

Art. 94 al. [1] RCG: "Chaque proposition ou postulat est formulé par écrit".

Art. 94 al. [2] RCG: "La proposition ou le postulat formulé par écrit doit être remis au secrétaire avant la séance. L'auteur doit en faire une présentation orale lors de la séance".

A remplir par le Secrétariat du Conseil général

Date de dépôt:	13.02.2025
N° d'ordre:	POS_11_20250213
Date de transmission*:	15.04.2025 = Bureau
Date de détermination:	= CG

Ville de Romont

Conseil général

POSTULAT

FORMULAIRE DE DÉPÔT (p. 2/2)

Auteur(s): Bardet Luc

Objet: Mise en zone 30 du plateau d'Arruffens

Cosignataires:

	Nom	Prénom	Signature
1.	Bardet	Luc	
2.	Bardet	Nicole	
3.	Masur-Luu	Christelle	
4.	Corbat	Fabrice	
5.	Cattin	Daniel	
6.	Cattin	Katharina	
7.			
8.			
9.			
*0.			

* Si le nombre de cosignataires est supérieur à 10, veuillez remplir d'autres formulaires comme celui-ci, en complétant la numérotation comme il convient.

Art. 95 al. 1 RCG: "*La proposition ou le postulat est transmis au bureau qui en examine la recevabilité et la qualification formelle. Le bureau peut demander à ce propos l'avis du conseil communal*".

Art. 95 al. 2 RCG: "*Le bureau émet un préavis à l'intention du conseil général avant la prochaine séance de ce dernier. Tout préavis concluant à l'irrecevabilité ou à une autre qualification que celle retenue par l'auteur est motivée*".

A remplir par le Bureau du Conseil général

Recevabilité? 15.04.2025

OUI : ☒ NON (à motiver) ☐

Qualification formelle?

Postulat : ☒ Autre (à motiver) ☐

Postulat - Mise en zone 30 du plateau d'Arruffens

Les soussignés constatent que le nouvel aménagement de l'esplanade d'Arruffens n'atteint que partiellement l'objectif d'empêcher le trafic de transit dans le secteur.

Le trafic de transit qui menaçait les enfants devant le Cycle l'Orientation de la Glâne et la nouvelle Ecole En Bouley (EEB) s'est simplement reporté sur la rue Pierre de Savoie et continue de s'infiltrer dans les rues de la Condémine et d'Arrufens (annexe 3+4).

Il menace donc toujours les enfants, mais à de nouveaux endroits. Le carrefour de la rue Pierre de Savoie avec l'Esplanade d'Arrufens est particulièrement touché alors que c'est l'accès le plus court entre l'Eco-cité des Echervettes en cours de construction et les écoles précitées. L'ajout de l'arrêt de bus Esplanade d'Arruffens quai C n'a pas amélioré l'affaire. A cet endroit, la vitesse autorisée est toujours de 50km/h alors que dès la rentrée des vacances de Pâques des enfants de 4 ans y transiterons. On y croise également régulièrement en promenade à cet endroit, sur des trottoirs trop étroit, des tout-petits accompagnés des éducatrices de la crèche qui vient d'ouvrir à proximité.

Le carrefour de la rue Pierre de Savoie et de la Condémine est également problématique. Aujourd'hui, il jouxte l'école primaire. Demain ce sera l'accueil extra-scolaire. Si l'on se réfère aux indications du portail cartographique (https://map.geo.fr.ch), c'est le carrefour le plus accidentogène du réseau communal dans ce secteur avec des dégâts matériels, des blessés légers mais aussi des blessés graves (annexe 2). Lorsque les derniers immeubles du quartier des Echervettes seront terminés, le problème va encore s'aggraver.

Toutes les rues dont il est question ici sont concernées par le nouveau PAD Cadre d'Arruffens dont la mise à l'enquête publique s'est terminée en fin d'année 2024. Lors de la commission d'aménagement consacrée à ce sujet, M. Menoud conseiller communal en charge de l'aménagement et des construction nous a expliqué qu'il sera probablement difficile de maintenir la vitesse dans ces rues à 50km/h sans dépasser les valeurs maximales d'émission de bruit. En effet, avec la réalisation progressive du PAD Cadre, l'augmentation de la circulation sera significative. Et c'est cette augmentation qui a poussé deux associations environnementales à faire opposition au PAD Cadre, comme la presse s'en est fait l'écho.

Afin d'assurer la sécurité des enfants aujourd'hui mais aussi durant les années des chantiers à venir tout en améliorant la qualité de l'accueil des nouveaux habitants de ce secteur en pleine mutation, mais surtout pour faire avancer rapidement le PAD Cadre qui déterminera le développement démographique et économique de Romont pour les 15 à 20 prochaines années, les soussignés demandent à l'Exécutif communal d'étudier la mise en zone 30 des rues déjà évoquées dans les plus brefs délais :

- Rue Pierre de Savoie,
- Rue de la Condémine,
- Route d'Arruffens.

Afin d'avoir une vitesse homogène dans l'ensemble du secteur, les soussignés demandent également d'inclure dans l'étude la mise en zone 30 de:

- la Rue Paul Bondallaz,

(1)

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Portail cartographique du canton de Fribourg

Légende

Postes de comptage de trafic
- Confédération
- Canton
- Commune
- Tiers

Trafic journalier moyen
- 0 à 5000 veh/j
- 5000 à 10000 veh/j
- 10000 à 15000 veh/j
- 15000 à 25000 veh/j
- 25000 à 45000 veh/j
- Aucune donnée

Accroissement annuel de trafic 2015 - 2020
- 0% par an
- 0.5% par an
- 1% par an
- 1.5% par an
- 2% par an
- 2.5% par an
- Aucune prévision

Trafic poids lourds
- 0 à 500 veh/j
- 500 à 1000 veh/j
- 1000 à 1500 veh/j
- 1500 à 2000 veh/j
- plus de 2000 veh/j
- Aucune donnée

Arrêts de transport public
- Bus
- Train

Portail cartographique du canton de Fribourg
Description

Imprimé le 12.02.2025

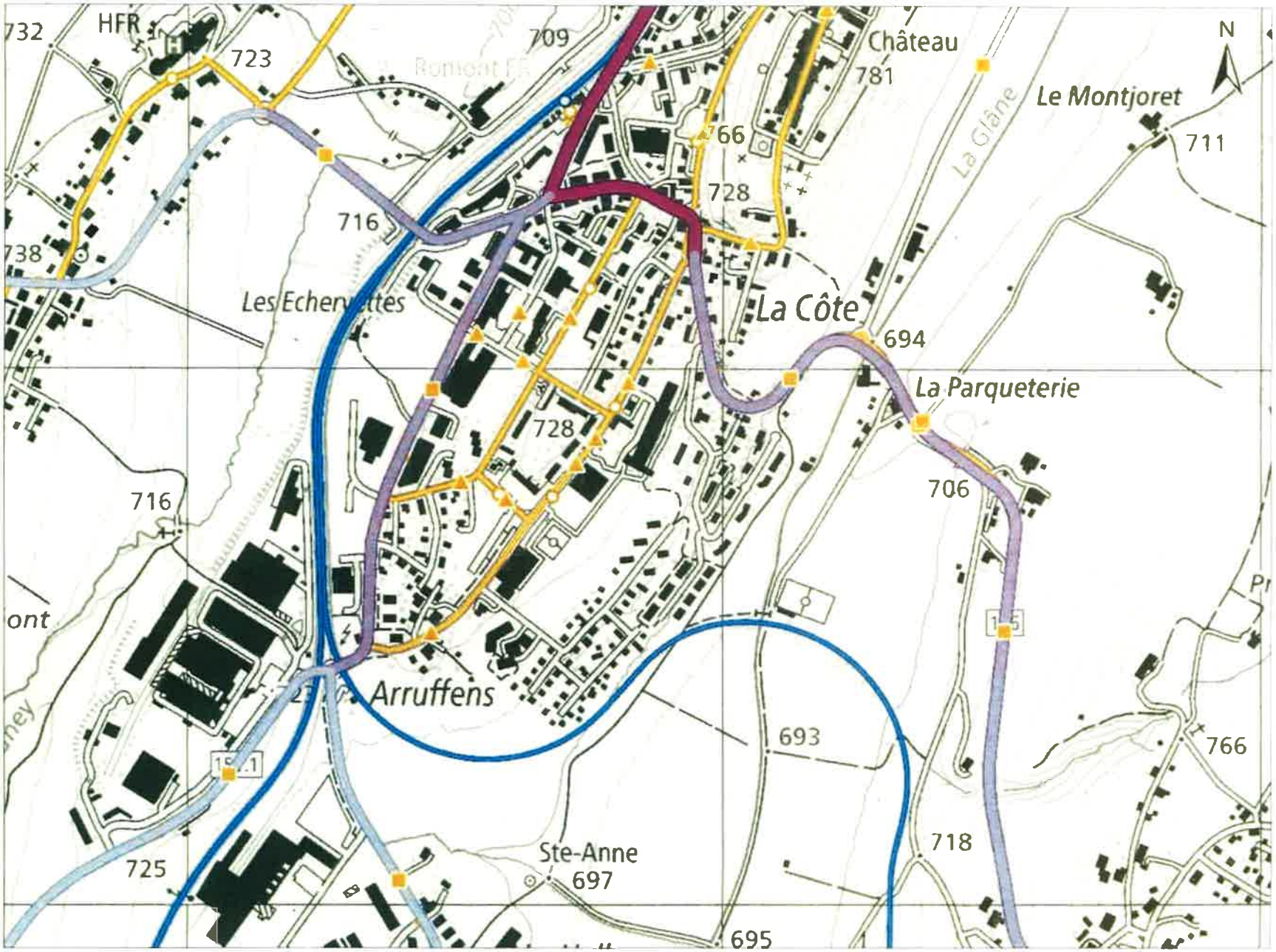

Informations dépourvues de foi publique

0 200m

© Office fédéral de topographie, Etat de Fribourg

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Portail cartographique du canton de Fribourg

Légende

Accidents de la circulation routière

- Dérapage ou perte de maîtrise, Tués
- Dérapage ou perte de maîtrise, Blessés graves
- Dérapage ou perte de maîtrise, Blessés légers
- Dérapage ou perte de maîtrise, Dommages matériels
- Accident lors de dépassement ou lors d'un changement de voie, Tués
- Accident lors de dépassement ou lors d'un changement de voie, Blessés graves
- Accident lors de dépassement ou lors d'un changement de voie, Blessés légers
- Accident lors de dépassement ou lors d'un changement de voie, Dommages matériels
- Accident par tamponnement, Tués
- Accident par tamponnement, Blessés graves
- Accident par tamponnement, Blessés légers
- Accident par tamponnement, Dommages matériels
- Accident en quittant une route, Tués
- Accident en quittant une route, Blessés graves
- Accident en quittant une route, Blessés légers
- Accident en quittant une route, Dommages matériels
- Accident en s'engageant sur une route, Tués

Imprimé le 12.02.2025

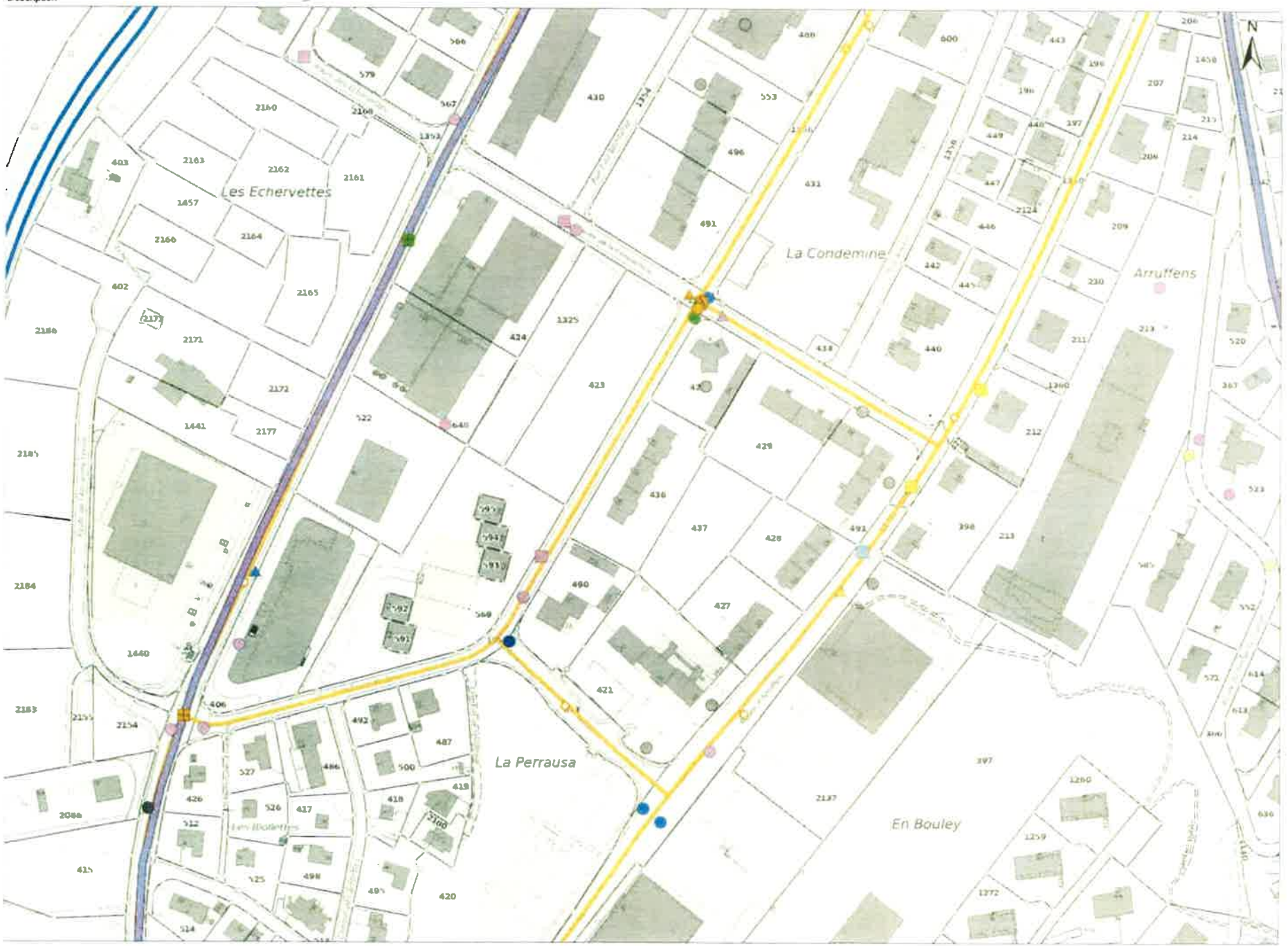

Informations dépourvues de foi publique

© Office fédéral de topographie; Etat de Fribourg

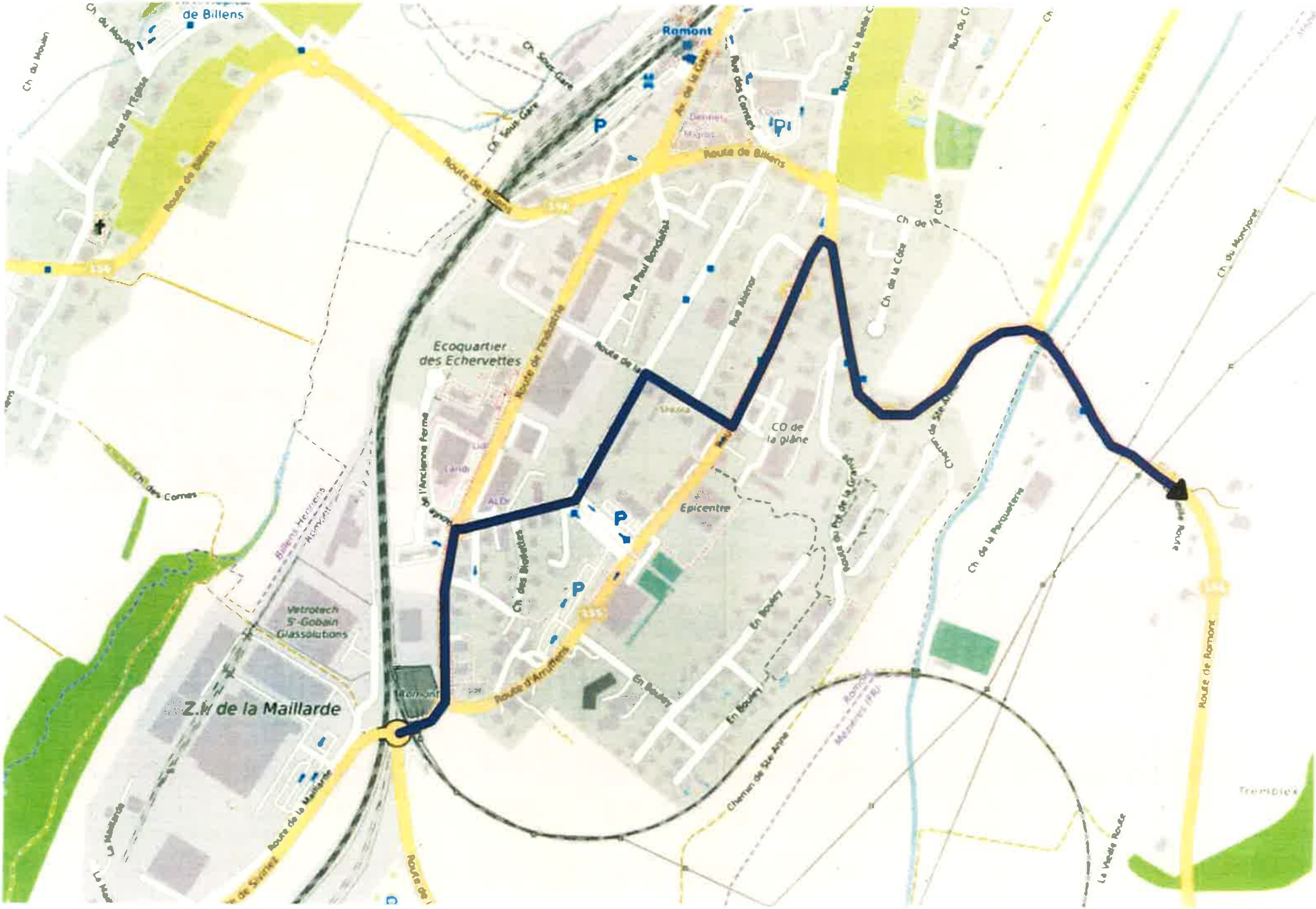
de Billens
Romont
Ch. Sous-Gare
Route de Billens
Route de l'Eglise
Av. de la Gare
Route de Billens
Ch. de la Côte
Ch. de la Côte
Ecoquartier
des Echervettes
Route de l'Industrie
Rue Paul Bondallaz
Rue Aloïs
CO de
la Glâne
Epicentre
Ch. des Cornes
Vetrotech
S^t-Gobain
Glassolutions
Z.I. de la Maillarde
Route de la Maillarde
Route d'Arruffens
En Bouley
Chemin de Ste Anne
Ch. de la Parqueterie
Route de Romont
Ch. du Montorel
Trembley
La Vieille Route
Ch. du Moulin

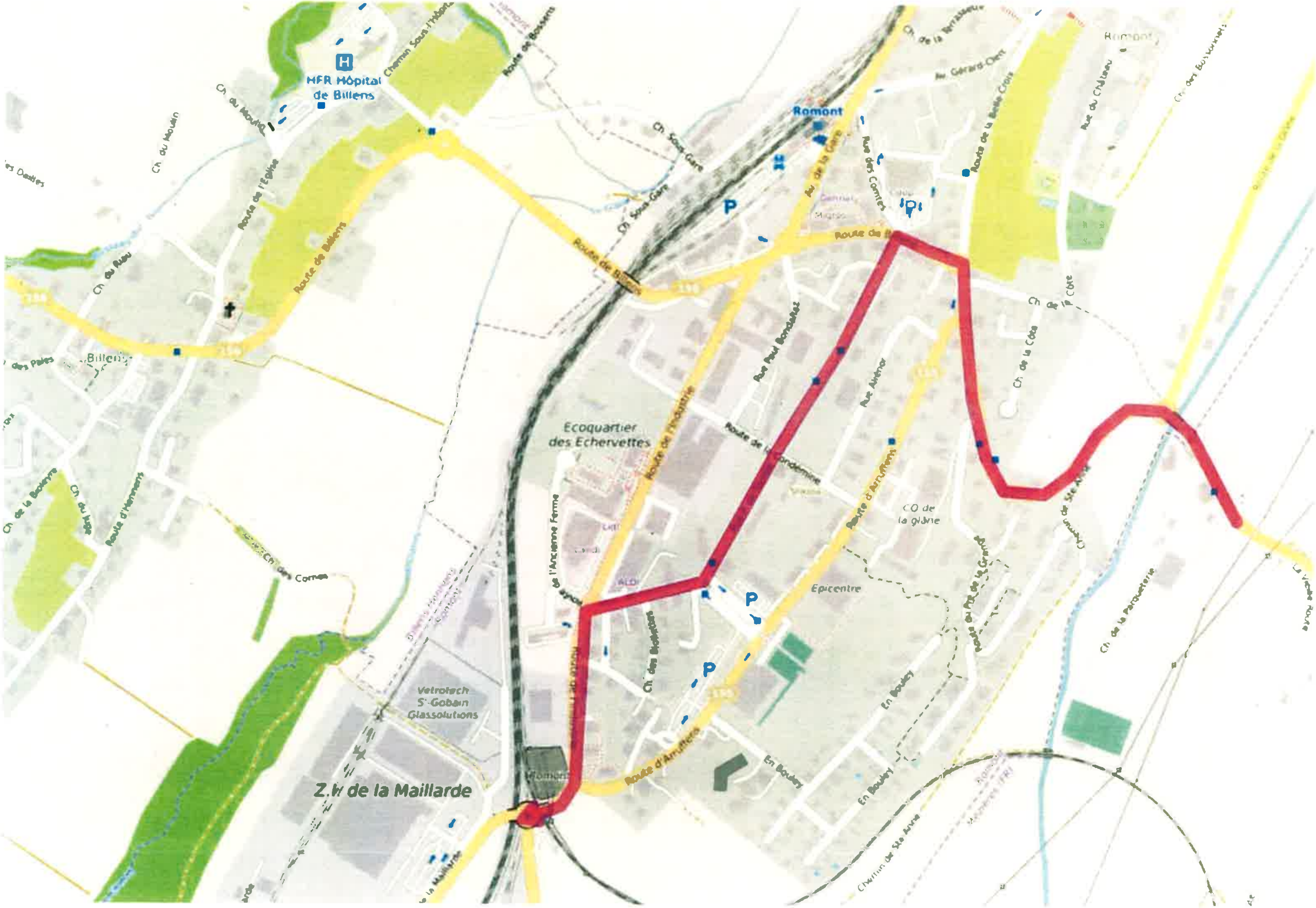
HFR Hôpital de Billens
Romont
Route de Billens
Route de Bossens
Ch. Sous-Gare
Av. de la Gare
Rue des Comtes
Av. Gérard-Clerc
Route de la Belle-Croix
Rue du Château
Ch. de la Côte
Ch. du Moulin
Route de l'Eglise
Billens
Ecoquartier des Echervettes
Route de l'Industrie
Route de la Condémine
Rue Paul Bondallaz
Rue Aliénor
Route d'Arruffens
CO de la Glâne
Epicentre
Ch. des Biolettes
Ch. de l'Ancienne Ferme
Ch. des Cornes
Route d'Hennens
Vetrotech St-Gobain Glassolutions
Z.I. de la Maillarde
En Bouley
Ch. de la Parqueterie
Chemin de Ste-Anne
Aldi
Lidl
P